



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18024>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-18024

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

Correspondant : DEBAT Jean-François, Président

Adresse : 3, Avenue Arsène d'Arsonval, CS 88000, 01008 BOURG EN BRESSE CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0474247515

Courriel : commande.publique@grandbourg.fr

Adresse internet : <https://grandbourg.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.ain.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un court de tennis couvert à Montagnat

Lieu d'exécution : Chemin de la Craz, 01250 Montagnat

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre du présent marché, les missions confiées au titulaire sont les suivantes : Missions de base (ESQ, APS/APD, PRO, ACT, EXE (incluant la prestation de conformité et visa d'exécution du projet), DET, AOR) + mission complémentaire d'OPC. L'enveloppe financière allouée aux travaux est fixée à 450 000 euros HT (valeur janvier 2024)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

20 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière prévue

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement de 30 jours. Modalités de financement des prestations : budget CA3B

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 50%
- Valeur technique : 50%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2023-079PA

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK21 Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Le marché débute à compter de la notification du contrat et s'achève à l'issue de la garantie de parfait achèvement des travaux. La durée mentionnée précédemment est donnée à titre

informatif, il s'agit de la durée prévisionnelle d'exécution des prestations qui est de 20 mois (hors période de garantie de parfait achèvement). Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisibles mensuellement. Avance de 20% accordée dans les conditions du contrat. Aucune garantie financière prévue pour le versement de l'avance. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers justifiant d'un intérêt lésé (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique). Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://ww.marchespublics.ain.fr> La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Le titulaire du marché devra disposer des compétences obligatoires suivantes : architecte, structure dont bois, fluides, économiste, voirie et réseaux divers. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un ou plusieurs groupements. Un même candidat peut être dans plusieurs groupements mais ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Une visite sur site est possible mais non obligatoire dans les conditions prévues au règlement de consultation. Numéro de consultation : 2023-079PA

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024